



CANTON DE
L'ISLE-ADAM

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE L'ISLE-ADAM

Séance du : Vendredi 19 décembre 2014

CONVOCATION

Date : 12 décembre 2014

Affichée le : 12 décembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vendredi 19 décembre à dix neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 28
Votants : 33
Pouvoirs : 5
Absents : -

Etaient présents : M. Philippe LEBALLEUR – Mme Chantal VILLALARD – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Jean-Dominique GILLIS – Mme Elodie THABOUREY – M. Michel PASSANT – M. Alphonse PAGNON – Mme Agnès TELLIER – M. Michel VRAY – M. Michel LE MEUR – Mme Julita SALBERT – Mme Annie PARAGE – Mme Martine LÉONHARDT – M. François DELAIS – M. Morgan TOUBOUL – Mme Josette LARROUSSE – M. Bruno DION – M. Gérard BRUNEL – Mme Alexandra GILLARDIN – M. Joël MOREAU – M. Thierry MALHERBE – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Elisabeth DELMAS – M. Olivier HEUZÉ – Mme Carole BOULANGER – M. Thierry LEFÈVRE – Mme Nadège FAUL.

COMPTE RENDU

Affiché le : 26 décembre 2014

Absents représentés

M. Sébastien PONIATOWSKI
Mme Armelle CHAPALAIN
Mme Danièle DEBOUT
M. Grégor DOERING
Mme Aurélie PROCOPPE

Pouvoir à M. Michel PASSANT
Pouvoir à M. Alphonse PAGNON
Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H
Pouvoir à M. Philippe LEBALLEUR
Pouvoir à Mme Chantal VILLALARD

Secrétaire de séance : M. Morgan TOUBOUL

Le Conseil Municipal,

- Approuve à l'unanimité et sans observation le procès verbal du 14 novembre 2014

- **Points rajoutés**
 - n° 18 : Constitution des membres du Conseil des Sages.
 - n° 19 : Signature d'un protocole amiable pour le logement – 38 Avenue de Paris.
 - n° 20 : Demande de subvention – Travaux de réhabilitation et d'agrandissement du restaurant scolaire et du dortoir – Ecole Chantefleur.
 - n°21 : Demande de subvention – Travaux de construction d'un terrain de football et de deux terrains d'entraînement au stade Philippe Grante.
 - n° 22 : Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire – Travaux d'aménagement de la zone biodiversité.

▪ **Informations du Maire**

Manifestations :

- Jusqu'au 20 décembre* - Boîte aux lettres du Père Noël destinée à recevoir les listes des plus jeunes, installée devant l'Hôtel de Ville.
- Jusqu'au 31 décembre* - Expo-vente des santons de Provence à l'Office de Tourisme.
 - Quinzaine commerciale dans le Centre Ville par l'A.C.I.A
- Vendredi 19 décembre* - à 18 h - Inauguration du Village de Noël des Commerçants – Cour de la Mairie.
- Samedi 20 décembre* - à 17 h - Chants de Noël – Embrasement du Castelrose – Dégustation de chocolat et vin chaud – Place de Verdun.

- Mercredi 24 décembre* - Crèche vivante sur le Parvis de l'église.
- Dimanche 11 janvier* - à 11 h - Vœux de M. Le Maire au Centre Sportif Amélie Mauresmo.
- Samedi 17 janvier* - à 20 h 30 – Représentations Théâtrales « Le contrat flamant »
- Dimanche 18 janvier* - à 15 h – par l'association des Fous de la Rampe, à la Maison de l'Isle-Adam.
- Samedi 24 janvier* - à 20 h 30 – Grand Concert du Nouvel-An « *Les Gospel Church* » à l'église Saint-Martin.
- Du lundi 26 au vendredi 30 janvier* - Semaine de la lecture sur différents sites de la Ville.
Proposée aux élèves des écoles maternelles et élémentaires.
- Samedi 7 février* - de 10 h à 18 h - Fête des Jeux en Bois au Centre Sportif Amélie Mauresmo.
- à 14 h – Remise des prix des Villes Fleuries et du concours des Décorations et Illuminations de Noël – en Mairie.
- Dimanche 8 février* - à 15 h – Concert de l'Harmonie Intercommunale à la Maison de L'Isle-Adam.
- Dimanche 15 février* - de 14 à 18 h - Après-midi dansant à la Maison de L'Isle-Adam, organisée par le Comité des Fêtes.
- Dimanche 22 février* - à 11 h - Animations sur la Place du Marché par l'orchestre de l'Harmonie.
- Du samedi 7 au mercredi 18 mars* - de 10 h 30 à 18 h – Salon de Printemps organisé par Prisme et Nuances à la Maison de l'Isle-Adam.
- Samedi 14 mars* - Carnaval de L'Isle-Adam.
- Dimanche 15 mars* - à 11 h - Animations sur la Place du Marché avec la chorale du Collège Pierre et Marie Curie.
- Dimanche 22 mars* - Elections Départementales et Régionales (1^{er} tour).
- Dimanche 29 mars* - Elections Départementales et Régionales (second tour).

Travaux :

- Douches du stade :
Les canalisations d'alimentation d'eau des vestiaires ont été changées sur l'intégralité. Quelques pompes de douches seront à changer (5 sur 40).
Le manque de pression d'eau des douches est résolu.
- Bulle de tennis :
 - . Deux grillages ont été installés autour de la bulle.
 - . La toile de la bulle, a été remplacée. Elle est formée en trois parties de 250 kg (et non d'une seule jusqu'à présent), avec le même système de soufflerie.
 - . Un problème d'éclairage reste à résoudre.

Divers :

- Au 1^{er} janvier 2015, mise en place du protocole PESV2 – Dématérialisation des flux financiers (transferts entre la Ville et la Trésorerie). La Ville a fait le choix d'aller plus loin encore en préparant pour début 2015 la dématérialisation des factures. Une formation est envisagée.
- Mise en place du Conseil des Sages prévue fin janvier, début février.

Rapport n° 1 - Décisions du Maire n° 94-2014 à 101-2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Prend acte des décisions n° 94-2014 à 101-2014 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le conseil municipal.

Rapport n° 2 – Décision Modificative n° 4 au budget Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la Décision Modificative n° 4 de l'exercice 2014 de la ville.

Celle-ci s'élève à la somme 12 000 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = - 0 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 12 000 €

Rapport n° 3 – Budget Primitif 2015 - Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le budget primitif 2015 de la Ville.

VILLE	RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT	18 381 711 €	18 381 711 €
INVESTISSEMENT	5 037 700 €	5 037 700 €
TOTAL BUDGET	23 419 411 €	23 419 411 €

Monsieur Axel PONIATOWSKI rappelle que pour 2015 la capacité d'investissement de la Ville a pu être maintenue au prix de coupes importantes dans le budget de fonctionnement.

Par ailleurs, la Ville n'entend pas recourir à l'emprunt sauf à titre exceptionnel.

Le maintien de nos capacités d'investissement est fondamental car il permet de conserver nos équipements et nos voiries en état satisfaisant.

Rapport n° 4 – Budget Primitif 2015 - Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le budget primitif 2015 de la Plage.

PLAGE	RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT	444 470 €	444 470 €
INVESTISSEMENT	247 600 €	247 600 €
TOTAL BUDGET	692 070 €	692 070 €

Délibération : n° 2014-12-05

Rapport n° 5 – Nouveaux tarifs 2015 – à compter du 1^{er} janvier 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les tarifs.
 - . Location du studio de Super Dévoluy (Période mois de juin).
 - . Concession de logement et logements communaux.
 - . Loyer annuel des jardins familiaux.
 - . Tarifs Bibliothèque.
 - . Location des salles municipales.
 - . Plage de L'Isle-Adam.
 - . Cimetière de la Ville.
 - . Utilisation du domaine public (Sociétés de production de film ou prises de vues, location du château Conti pour des expositions artistiques, commerce avec terrasse).
 - . Aire d'accueil des gens du voyage.
 - . Manifestations/Événements (Foire aux Livres, Marché de l'Art, Représentation théâtrale, concert, Musée).
 - . Emplacements forains.

Délibération : n° 2014-12-06

Rapport n° 6 – Nouvelle grille de tarification – Service Enfance - à compter de la rentrée scolaire 2015-2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la nouvelle grille de tarification de toutes les prestations péri-scolaires,
- **dit** que ces applications entreront en vigueur au 31 août 2015.

Délibération : n° 2014-12-07

Rapport n° 7 – Nouveaux tarifs – Service Enfance – à compter de la rentrée scolaire 2015-2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les tarifs de toutes les prestations péri-scolaires,
 - . Accueil Pré Post Scolaire.
 - . Restauration scolaire.
 - . Etude surveillée.
 - . Etude surveillée + Accueil de Loisirs.
 - . Accueil de Loisirs mercredi et vacances.
- **dit** que ces applications entreront en vigueur au 31 août 2015.

**Rapport n° 8 – Création d'un nouveau tarif pour la restauration des associations –
Du 1^{er} janvier au 31 août 2015.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** ce nouveau tarif,
- **dit** que ce tarif entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015.

Rapport n° 9 – Subventions Municipales 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 24 voix pour et pour 9 abstentions,

- **approuve** le montant des subventions allouées aux différentes associations,
- **accepte** de verser à certaines associations ayant des salaires à assurer (CALVA, CSL, CMIA, Culture et Loisirs ainsi qu'au CCAS), la subvention par 1/12^{ème},
- **accepte** de verser à l'Office de Tourisme la subvention trimestriellement,
- **accepte** d'effectuer en un seul versement les subventions jusqu'à 760 € et en deux versements (mars et septembre) les subventions dépassant 760 €.

Rapport n°10 – Indemnisation de conseil du Trésorier

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **fixe** pour l'année 2014, un taux d'indemnité à 100% pour Monsieur FONTAINE Patrice.

Rapport n° 11 – Modification du tableau des emplois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **adopte** le tableau des emplois, pour une prise d'effet à compter du 1^{er} janvier 2015,
- **dit** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la Ville de L'Isle-Adam au chapitre 12.

Rapport n° 12 – Complément de rémunération – Modification des modalités de versement de la prime annuelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** de verser à compter du 1^{er} janvier 2015, le complément de rémunération aux agents affectés dans les écoles maternelles,
- **dit** que les autres modalités de versement restent inchangées,
- **dit** que les crédits nécessaires sont et seront inscrits au budget de chaque année.

Délibération : n° 2014-12-13

Rapport n° 13 – Vente d'un logement communal – Parcelle AP 22

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la cession d'un logement situé Résidence du Bois de Boulogne, Bâtiment Dauphine 2 (lot n° 420) pour un montant de 195 000 euros,
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à cette vente.

Délibération : n° 2014-12-14

Rapport n° 14 – Acquisition d'une parcelle pour rétrocession dans le domaine public – AX 33

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 32 voix pour et une abstention

- **approuve** l'acquisition par la ville de la parcelle AX 333 à l'euro symbolique,
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à la transaction.

Délibération : n° 2014-12-15

Rapport n° 15 – Convention pour réalisation de travaux de dissimulation du réseau Orange – Rue Chantepie Mancier

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la convention entre la ville et l'opérateur Orange relative à l'enfouissement du réseau aérien de télécommunication rue Chantepie Mancier,
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.

Délibération : n° 2014-12-16

Rapport n° 16 – Nouveau membre dans la commission des Sports

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** la modification de la commission des Sports, Plage et Vie associative en intégrant Joël MOREAU à l'équipe déjà en place.

Délibération : n° 2014-12-17

Rapport n° 17 – Protocole participation citoyenne

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la mise en place d'un dispositif « participation citoyenne » sur la Ville de L'Isle-Adam.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le protocole participation citoyenne avec le représentant de l'Etat et le Groupement Départemental de gendarmerie du Val d'Oise.

Rapport n° 18 – Nomination des membres du Conseil des Sages

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la mise en place d'un nouveau Conseil des Sages.
- **nomme** les membres.

Délibération : n° 2014-12-19

Rapport n° 19 – Signature d'un protocole d'accord amiable pour le logement – 38 avenue de Paris

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le protocole d'accord entre la ville de L'Isle-Adam et Madame De Roock, divorcée Fritz, concernant le logement communal du 38 avenue de Paris,
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit protocole.

Délibération : n° 2014-12-20

Rapport n° 20 – Demande de subvention – Travaux de réhabilitation et d'agrandissement du restaurant scolaire et du dortoir – Ecole Chantefleur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au montant maximum autorisé auprès du Conseil Général du Val d'Oise et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Délibération : n° 2014-12-21

Rapport n° 21 – Demande de subvention – Travaux de transformation d'un terrain de football et deux terrains d'entraînement su stade Philippe Grante

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au montant maximum autorisé auprès du Conseil Général du Val d'Oise, du Conseil Régional d'Ile-de-France, du Centre National pour le Développement du Sport et à la Fédération Française de Football.

Délibération : n° 2014-12-22

Rapport n° 22 – Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire – Travaux d'aménagement d'une zone biodiversité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de l'Assemblée Nationale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.



Le Député-Maire,

Axel PONIATOWSKI